



Compte-rendu

Réunion de secteur – CAC – 04 mai 2022

Anthony LAURENT — 02 33 71 65 31 — 06 88 61 64 41 — alaurent@parc-cotentin-bessin.fr

I. Rappel des objectifs

Rencontrer les élus des communes du Parc, leur présenter la révision de charte et aborder deux thèmes avec eux :

Les problématiques locales de leur secteur, concernant la biodiversité et la nature ordinaire, l'évolution des paysages, les effets du dérèglement climatique, la qualité et la quantité de la ressource en eau, tourisme (surfréquentation éventuelle, valorisation de sites), agriculture, attractivité pour de nouveaux habitants (emploi, services, mobilités, habitat), production locale d'énergie renouvelable.

La question des aménagements envisageables pour améliorer la qualité des centres-bourgs : végétalisation, services, lieux de convivialité...

II. Restitution

Questions / réponses

Pourquoi notre territoire est-il labellisé Parc naturel régional ?

La présence de 30 000 ha de marais, le patrimoine bâti en terre, l'agriculture herbagère et laitière sont le plus souvent cités par les élus.

Pour rappel, le label de Parc naturel régional est délivré pour 15 ans par l'Etat à des territoires habités, ayant des patrimoines naturels et culturels riches mais fragiles. Le rôle d'un Parc est de développer son territoire tout en préservant ses patrimoines.

Quelles actions mène le Parc sur son territoire ?

La restauration du bâti en terre, le soutien à l'agriculture en zone humide (marais) et la gestion d'espaces naturels protégés (réserves nationales, ENS, natura 2000...) sont le plus souvent cités par les élus.

Pour rappel, les modes d'action du Parc reposent sur :

- Le conseil, l'expertise, l'accompagnement, le financement
- La recherche et l'expérimentation
- L'accueil, la sensibilisation et la mobilisation des publics



Les thématiques traitées par le Parc sont nombreuses :

- Biodiversité, nature ordinaire
- Tourisme
- Energies renouvelables
- Bâti et construction en écomatériaux
- Agriculture en zone humide
- Gestion de l'eau douce
- Aménagement, urbanisme et paysages
- Education et sensibilisation à l'environnement et au développement durable

Avez-vous déjà visité la Maison du Parc ?

Oui, pour la majorité des élus (75%), mais plusieurs ne l'ont jamais visitée.

Pourquoi êtes-vous délégué du Parc ?

Pour la majorité des élus délégués, il s'agit d'une désignation « par défaut », faute de volontaires, ou « parce qu'il en fallait un ». Plusieurs, néanmoins, se sont portés volontaires : par adhésion aux valeurs du Parc, ou pour mieux connaître son rôle sur le territoire.

En partenariat avec le bureau d'études Indiggo, le Parc a fait le constat que le rôle de délégué était mal défini et peu intéressant pour les élus. Dans sa nouvelle charte 2025-2040, le Parc va redessiner sa gouvernance pour rendre le rôle des délégués plus concret, et davantage impliquer les élus dans le fonctionnement de la structure.

Problématiques locales

Les élus ont été informés sur l'action du Parc dans les thèmes suivants :

- Biodiversité et nature ordinaire
- Evolution des paysages
- Dérèglement climatique
- Qualité et quantité de la ressource en eau
- Tourisme
- Agriculture
- Attractivité pour de nouveaux habitants (emploi, service, mobilités, habitat)
- Production locale d'énergie

Aménagement des centre-bourgs

Atouts :

Accueil de nouveaux habitants (10)

- L'accueil actuel de nouveaux habitants (x6)



- Préservation de l'authentique en même temps qu'accueil de nouveaux arrivants
- Population diversifiée (x2)
- Rajeunissement de la population (2 exploitations reprises depuis 5 ans par des jeunes)

Identité, ambiances (10)

- Ruralité, préservation rurale (x3)
- Calme, tranquillité (x2)
- Authenticité
- Histoire et sa préservation
- Carte postale
- Convivialité (x2)

Dynamisme, vie locale (9)

- Vie associative
- Maintien à minima de l'école et commerce de proximité
- Attractivité du bourg
- Ecole
- Tennis, école de voile
- Commerce de proximité, école, qui apportent de la convivialité et du lien entre les habitants
- Une petite ferme (élevage bio) avec une épicerie/alimentation bio ouverte 2 fois / semaine
- Habitats occupés et habitats anciens entretenus
- Vente à la ferme

La proximité et l'accessibilité à un environnement de qualité (8)

- Conservation du patrimoine naturel (marais, landes)
- Littoral, pêche mer / à pied, plage naturelle
- Proximité du marais
- Bocage
- Chasse, sentiers
- De nombreux sentiers qui permettent de se promener (et/ou) se déplacer à pied/en vélo sur toute la commune
- Circuit pédestre, rivière de la Sinope
- La proximité d'un centre-bourg

Qualité du bâti (7)

- Conservation du patrimoine bâti
- Patrimoine bâti « belles maisons », belles bâtisses, architecture, patrimoine historique (x5)



- Qualité architecturale du village

Qualités environnementales (5)

- Nature, verdure, espaces naturels, biodiversité (x4)
- Végétalisation du cimetière

Opportunités de densification (2)

- Limites entre espaces urbanisés / espaces agricoles
- Dents creuses

Autre

- Eclairage solaire

Sujets discutés :

- de moins en moins de logements vacants ?
- problématique des résidences secondaires

Points à améliorer

Mobilité (7)

- Pistes cyclables
- La circulation
- La mobilité : pistes cyclables, transport en commun, covoiturage
- Manque de voies douces et cyclables
- Transport à la demande

Dynamisme, accessibilité aux services et commerces (6)

- Services publics (maison de services, bus)
- Soutenir le commerce ambulancier (x2)
- Aider les commerces en zone rurale
- Soutenir les écoles
- Accessibilité aux services publics et aux commerces



Continuer à accueillir de nouveaux habitants en économisant l'espace (6)

- La maîtrise du foncier par les communes (EPFN)
- Continuer à construire... problème des dents creuses / évolution de la loi
- Taille des hameaux, des bourgs → pour la constructibilité
- Réhabilitation
- Les problèmes de succession qui bloquent les rénovations
- Limiter les habitations mises en Airbnb

Lien social (5)

- Intégration des nouveaux habitants (x2)
- Amener les habitants à se rencontrer
- Isolement des personnes âgées et logements non adaptés
- Lieux publics de rencontre

Autre

- Sensibilisation des agriculteurs à l'environnement
- Communiquer autour de la végétalisation des cours d'école
- Des friches qui se développent sur des parcelles non exploitées



III. Feuille de présence

15 présents

NOM Prénom	Collectivité représentée
AMIOT Sylvie	Lestre
BELLAMY Armelle	Quinéville
CHAULIEU Jacqueline	Lestre
FAUDEMÉR Christian	Rauville-la-Place
JOLY Jean-Marc	Hémevez
LECHATREUX Jean-René	CAC
LEMONNIER Nathalie	Hémevez
LEVAVASSEUR Jocelyne	Fresville
MIGAULT Marinette	Rauville-la-Place
OZANNAT France	Fontenay-sur-Mer
PHILIPPE Françoise	Catteville
ROZET Marianne	Région Normandie
TOURBOT Martine	Orglandes
VILLETTE Gilbert	Catteville
CASTELEIN Christelle	Saint-Cyr-Bocage / Département